

AudunleTiche

SPECIAL BUDGET

Flash d'informations n°21

JUIN 2015

flash

LE MOT DU MAIRE



Lucien Piovano
Maire de la ville

Budget 2015 : un budget prudent et conforme à nos engagements

Chères Audunoises, chers Audunois

Le 13 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget de la ville pour l'année 2015, dans un contexte particulièrement difficile.

En effet, la loi de finance 2015 entérine la diminution des concours financiers de l'Etat dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics.

Une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités de 3,67 milliards d'euros pour 2015, suivie de 3,67 milliards d'euros pour 2016 et 3,66 milliards d'euros pour 2017.

Le poids de la baisse des dotations sera de 2071 millions d'euros pour le bloc communal,

dont 70% pour les communes et 30% pour les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), de 1148 millions d'euros pour les départements et de 451 millions pour les régions.

Une situation qui met d'ores et déjà de nombreuses communes dans de grandes difficultés, contraintes de relever leurs taux fiscaux pour conserver leur niveau de services publics.

Pour notre commune l'impact sera de près de 140 000 euros.

Les dernières réalisations, Maison de la Petite Enfance et Complexe Sportif, impactent directement notre budget de fonctionnement. Ces dépenses supplémentaires s'ajoutent à la baisse des dotations de l'Etat et nous contraignent à sécuriser notre équilibre budgétaire à long terme, afin de maintenir notre capacité à financer les services publics et l'investissement.

Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous avons pu maintenir pour la cinquième année consécutive les taux d'imposition pour 2015.

Notre préoccupation quotidienne reste la qualité de vie qu'Audun-le-Tiche offre à ses habitants, en poursuivant les investissements dans les écoles primaires et maternelles, le soutien à nos nombreuses associations sportives et culturelles.

J'invite chacun d'entre vous à ne pas hésiter à venir me rencontrer. Je me ferai un plaisir de vous donner toutes informations utiles concernant les projets pour notre ville.

A l'approche de cette fin d'année scolaire et de la trêve estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances.

Lucien Piovano



Mairie d'Audun-le-Tiche
12 rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 28 14



2015 : année budgétaire de transition

Le budget est l'acte authentique qui détermine la politique de la commune. Il dresse les tableaux des dépenses et des recettes qui permettent à la ville de fonctionner et d'investir dans différents projets.

Le budget 2015, adopté le 13 avril par le Conseil Municipal traduit la volonté des élus pour une gestion responsable des deniers publics. Il se caractérise essentiellement par les priorités retenues :

- les seuils d'imposition qui n'augmentent pas
- une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement
- des investissements en adéquation avec les besoins réels

Le budget en chiffres

Le budget primitif 2015 s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	3 737 343,84 €	3 737 343,84 €
Section de fonctionnement	5 547 676,00 €	5 547 676,00 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent aux dépenses courantes de la ville ; chauffage et éclairage, entretien des bâtiments, salaires du personnel communal, subventions aux associations et au C.C.A.S., transport scolaire, le remboursement des intérêts des emprunts.

Chauffage éclairage des bâtiments
588 370 €

Masse salariale du personnel
2 208 054 €

Subvention au C.C.A.S.
60 525 €

Subvention(s) à la MJC
110 171 €

Subventions aux associations sportives et culturelles
237 829 €

Transport scolaire
74 700 €

Dotation scolaire
29 000 €

Remboursements intérêts emprunts
238 500 €

Malgré les efforts imposés par l'Etat, nous maintiendrons un service public de qualité. Les dépenses proposées au budget primitif 2015 sont en diminution par rapport au budget primitif 2014, afin de compenser la perte de 139 821,00 € sur la dotation forfaitaire, tout en tenant compte des nouvelles charges de fonctionnement de la salle multisports et de la maison de la petite enfance principalement.

Budget Primitif 2014 : dépenses de fonctionnement 6 206 947,54 €
Budget Primitif 2015 : dépenses de fonctionnement 5 547 676,00 €

Les recettes de fonctionnement

Elles proviennent surtout des dotations de l'Etat, des subventions, des impôts et taxes, des prestations de service. Depuis 2011 la dotation globale de fonctionnement n'est plus indexée sur l'inflation.

Dotations de l'Etat subventions	Impôts et taxes	Prestations de services, vente de produits	Autres produits
2 234 168 €	2 775 959 €	188 900 €	52 010 €
Opérations de transfert entre sections	Atténuation des charges	Résultat d'exploitation reporté	
58 088 €	105 260 €	133 291 €	

La loi de finances 2015 fait état d'une baisse de nos dotations à hauteur de 139 821,00 € par an pendant 3 ans soit une perte cumulée de 338 782,00 €.

Compte tenu de l'évolution des bases d'imposition, le Maire a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2015. Le conseil municipal a validé cette proposition le 13 avril dernier.

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2014	40 341 €	40 341 €	40 341 €	40 341 €
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles sur la période 2015-2017		99 480 €* 99 480 €	99 480 €	99 480 €
			99 480 €	99 480 €
				99 480 €
Perte annuelle par rapport à 2013	40 341 €	139 821 €	239 302 €	338 782 €

Ainsi, les taux de 2014 sont maintenus en 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 15,17 %
- taxe foncier bâti : 22,43 %
- taxe foncier non bâti : 91,40 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Elles comprennent le remboursement du capital des emprunts, les opérations d'équipement, les achats de matériel, les travaux d'aménagement et de réfection des bâtiments, des nouveaux projets.

- Equipements scolaires : - installation d'un tableau blanc interactif dans chaque groupe primaire
- mise en service du réseau internet dans les écoles primaires
- achat de mobilier scolaire suite à l'ouverture d'une classe élémentaire
- Travaux de voirie : la grande priorité sera la sécurisation du mur du Horlet. Un dossier a été déposé auprès de la sous-préfecture pour obtenir une subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- Réalisation à venir : aménagement du Carreau de la Mine
- Projet éventuel : rénovation de l'intérieur du temple

La municipalité continue à s'assurer d'obtenir un maximum de financements externes par une recherche systématique de cofinancement de ses projets.



BUDGET DE L'EAU

Il est excédentaire ce qui permet de poursuivre les travaux de rénovation du réseau.
Il n'y a pas d'augmentation de la redevance pour 2015 c'est-à-dire de la part communale dans le prix total du m³. Actuellement elle se chiffre à 0,4285 € hors taxe depuis plusieurs années.



BUDGET DE LA ZAC (Zone d'aménagement concertée)

La vente du terrain dit « de l'hôtel » devrait aboutir avant la fin de l'année.



EN CONCLUSION

A la lecture de cet exercice comptable, notre préoccupation reste la sécurisation de notre équilibre budgétaire à long terme, afin de maintenir notre capacité à financer les services publics et l'investissement.

Pour ce faire :

- Améliorer encore la gestion prévisionnelle et le suivi de nos dépenses
- Réorganiser notre structure en recherchant l'optimisation
- Prioriser nos choix dans les services rendus pour atteindre le « juste nécessaire »
- Aborder la sélection de nos projets en tenant compte avant tout des frais générés pour leur fonctionnement.

Afin qu'Audun-le-Tiche reste une ville dynamique, une ville phare de notre secteur.